

INDE – Interdiction du coton Bt

Par Christophe NOISETTE

Publié le 04/06/2005

Pour la première fois, un gouvernement régional, celui de l'Andra Pradesh, a interdit à Monsanto de commercialiser son coton Bt pour la période 2005-2006. Il invoque des manquements de l'entreprise dans les campagnes précédentes et son refus de payer aux agriculteurs les 8 millions d'euro décidés par le commissaire à l'agriculture de l'Etat, Poonam Malakondiah, en compensation des pertes économiques qu'ils ont subies. Le ministre de l'agriculture de l'Andhra Pradesh soutient cette décision, affirmant que Monsanto "ne s'est jamais comportée comme une société citoyenne" à l'égard du pays.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/inde-interdiction-du-coton-bt/